

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX**

## **DELIBERATION DD2020\_067**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	69
Votants	83
Pouvoirs	14

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 17 juillet 2020

**LE 23 juillet 2020**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de  
**M. Jacques AUZOU**

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

### **DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME**

#### **PRESENTS :**

M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COLBAC, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. VIROL, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUX, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. PIERRE NADAL, M. FARGÉ, M. BELLOTEAU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme COURAULT, M. DELCROS, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO

#### **POUVOIR(S) :**

M. AUDI donne pouvoir à M. CADET  
M. MALLET donne pouvoir à M. LEGAY  
Mme TOULAT donne pouvoir à M. PROTANO  
Mme DUPEYRAT donne pouvoir à M. SUDREAU  
Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD  
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme GONTHIER  
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. AMELIN  
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. GASCHARD  
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CIPIERRE  
M. NARDOU donne pouvoir à M. DOBBELS  
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme LABAILS  
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM  
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à M. CAREME  
Mme REYS donne pouvoir à Mme COURAULT

# DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX AU TOURISME

Envoyé en préfecture le 31/07/2020  
Reçu en préfecture le 31/07/2020  
Affiché le  
ID : 024-200040392-20200723-DD2020\_067-DE

**Considérant que** l'association du Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne (CDT24), conformément au Code du Tourisme (Art. L 132-2 à L. 132-6), anime la politique touristique de la Dordogne (promotion de la destination, appui aux prestataires privés et publics, mesure des retombées économiques du tourisme...), pour le compte du Conseil Départemental et met en œuvre les volets promotion et commercialisation du Schéma Départemental de Développement Touristique (SDDT).

**Qu'**afin d'associer plus largement les acteurs en charge du tourisme, l'Assemblée générale du CDT24 a proposé d'élargir la gouvernance de cet organisme, en associant l'ensemble des EPCI, désormais en charge de la compétence tourisme, et a modifié les statuts du CDT24 en conséquence.

**Que** la participation à cette instance de promotion du tourisme permettra au Grand Périgueux de faire connaître ses ambitions dans le domaine, de les coordonner avec les autres collectivités compétentes, de permettre une promotion complémentaire des prestations qu'il propose et de peser dans l'élaboration et la mise en œuvre du SDDT.

**Que** le Grand Périgueux dispose d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein du CDT24.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :



- Décide de désigner Madame Delphine LABAILS comme représentant titulaire et monsieur Pierre JAUBERTIE comme représentant suppléant du Grand Périgueux au Comité Départemental du Tourisme

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 31 juillet 2020	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 31 juillet 2020	Périgueux, le 31 juillet 2020
	Le Président, Jacques AUZOU

Le Président,  
Jacques AUZOU